

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 2 AVRIL 2024**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 9 avril 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance :** M. Albert YOGO

**Membres présents :** 31

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Hervé THIBAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

**Membres ayant donné pouvoir :** 10

M. Marc DUBIEF pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
M. Emmanuel MAILLET pouvoir à Mme Nathalie BRAMET REYNAUD  
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA  
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI  
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET  
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Hervé THIBAUD  
M. François-Xavier PENICAUD pouvoir à M. Stevens BOBI  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL  
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL  
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

**Membres absents :** 2

Mme Linda TABTE, Mme Anne-Lise LANSAQUE

**Délibération n°20240402DEL21**

**URBANISME**

**Création d'un emplacement réservé dans le cadre de la modification n° 4 du PLU-H**

**RAPPORTEUR : M. RAPHAËL SULTANA**

Mesdames, Messieurs,

La commune a la volonté d'afficher une véritable entrée de ville en requalifiant le secteur de la Boutasse. La mutation du site va répondre à plusieurs enjeux tels que marquer l'entrée de ville par des fronts bâtis structurants, viser une mixité habitat et activité économique, promouvoir de nouveaux liens nord-sud pour relier les quartiers de part et d'autre du corridor urbain ou encore valoriser la continuité verte le long du boulevard Laurent Bonnevey.

Afin de répondre à l'enjeu de qualité d'articulation urbaine, un lien nord-sud va être mis en place pour relier l'impasse Kimmerling et l'avenue Franklin Roosevelt. Cette percée sera aménagée en cheminement modes doux.

Dans le cadre de la procédure de modification n° 4 du PLU-H, il est demandé l'inscription d'un emplacement réservé (ER) aux cheminements piétons, au bénéfice de la commune, sur les parcelles F 1644, F 1281 et F 962, entre l'avenue Franklin Roosevelt et la rue Gaston Maurin. Les parcelles F 1281 et F 962 appartiennent à des propriétaires privés et la parcelle F 1644 à la Métropole de Lyon.

L'emplacement réservé viendra s'inscrire dans une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) qui va définir les principes d'aménagement du secteur de la Boutasse. L'inscription de ce chemin aura pour effet d'interdire toute construction sur son emprise et permettra de réserver une partie du terrain pour la commune à l'occasion d'une vente. Les propriétaires peuvent également mettre en demeure la Ville d'acheter la bande de terrain concernée. L'avis des domaines sera requis pour évaluer le prix d'acquisition. La totalité des frais d'acquisition seront à la charge de la commune compétente pour la gestion des cheminements doux.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DEMANDER** à la Métropole de Lyon la création d'un emplacement réservé cheminement piétons d'une largeur de 8 mètres sur les parcelles F 1644, F 1281 et F 962 dans le cadre de la procédure de modification n° 4 du PLU-H de la Métropole.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**